



Ficher a la banque de france

Par **seb**, le **21/10/2008** à **17:45**

bonjour

Ayant fait une liquidation judiciaire, la banque a qui j'ai fait un credit pour acheter ma maison ne veut plus prendre ses mensualités car ils disent qu'ils n'ont pas le droit d'accepter l'argent mais m'envoie des lettres en me disant que si je paye pas il m'affiche au fichier national des incidents caracterises de paiement . A l'heure actuelle je suis ficher

Ont ils le droit ? car moi de l'argent il y en a mais c'est eux qui ne veulent pas se faire payer